



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

LICENCE PROFESSIONNELLE SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES PARCOURS ACTIVITÉ JURIDIQUE, DIRECTEUR D'ENQUÊTES PRIVÉES

2025 / 2026

Direction : Frédéric DEBOVE

Licences en Droit - Droit

Diplôme délivré :

Licence professionnelle

Durée des études :

1 an (à partir d'octobre)

Modalités

d'enseignement :

Formation continue

► PRÉSENTATION

► OBJECTIFS

Enseigner les matières indispensables à l'exercice de la profession d'enquêteur privé et répondre aux obligations de formation exigées par le code de la sécurité intérieure (C.S.I.) et ses décrets d'application, qui définit l'activité comme une « profession libérale qui consiste, pour une personne, à recueillir, même sans faire état de sa qualité ni révéler l'objet de sa mission, des informations ou renseignements destinés à des tiers, en vue de la défense de leurs intérêts ». (article L621-1 C.S.I.)

Créé en partenariat avec la profession, inscrit (en niveau II) au Répertoire national des certifications professionnelles, ce diplôme permet aux futurs enquêteurs privés d'obtenir la « qualification professionnelle » exigée à l'article L622-7 (6°) du C.S.I., et d'acquérir une expertise technique et juridique au service de la recherche des preuves, de la manifestation de la vérité, de la prévention et de la solution des litiges.

Il vise à développer une triple compétence, collecter, restituer, gérer :

- >
Collecter les informations dans le respect de la légalité ;
- >
Restituer dans la rédaction des rapports les renseignements recueillis et les constatations effectuées ;
- >
Gérer une Agence de Recherches Privées du conseil à la comptabilité.

MISSION ORIENTATION EMPLOI

Université Paris-Panthéon-Assas, Centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 PARIS - Tél. +33 (0)1 44 41 58 75 - cio@assas-universite.fr
Informations susceptibles d'être modifiées par les conseils de l'université



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

► ADMISSIONS

Bac + 2 pour un public désirant accéder à la profession d'enquêteur privé en qualité de :

- > Enquêteurs salariés d'agence ;
- > Directeurs d'agences de recherches privées ;
- > Collaborateurs indépendants d'un ou plusieurs cabinets ;
- > Enquêteurs privés exerçant en libéral.

► ORGANISATION

- > 370 heures de formation (les cours ont lieu le vendredi de 9h à 20h et le samedi de 9h à 16h30) ;
- > 400 heures de stage.

Les enseignements fondamentaux et complémentaires sont répartis sur 2 semestres et comprennent les programmes imposés par le décret n°2005-1123 du 6 septembre 2005 relatif à la formation professionnelle des enquêteurs privés.

Les unités de travaux pratiques correspondent à l'élaboration d'un projet tutoré ainsi qu'à la rédaction d'un mémoire.

► PROGRAMME

UEF* 1 (75h) (15 [ECTS](#))

- > **Approche globale des professions de la sécurité et de l'intelligence économique** (20h Cours et 10h TD) - 7.5 [ECTS](#)
- > **Libertés publiques et droits fondamentaux** (30h Cours et 15h TD) - 7.5 [ECTS](#)

UEC* 1 (72h) (10 [ECTS](#))

- > **Procédures civile, pénale et administrative** (27h cours) - 4 [ECTS](#)
- > **Responsabilités pénale, civile et administrative** (30h cours) - 4 [ECTS](#)
- > **Langues** (15h TD) - 2 [ECTS](#)

UEF 2 (123h) (15 [ECTS](#))

- > **Techniques d'investigation** (30h cours et 15h TD) - 6 [ECTS](#)
(Filature, pratiques d'entretien, accès aux sources libres d'information, etc.)
- > **Direction d'enquêtes privées** (0h cours et 15h TD) - 6 [ECTS](#)
(Études patrimoniales, analyses financières, contre enquêtes pénales, contentieux familial, etc.)
- > **Droits et obligations de l'enquêteur privé** (21h cours et 12h TD) - 3 [ECTS](#)
(Statut, missions, déontologie et contrôle de la profession, contentieux du CNAPS)

UEC 2 (100h) (10 [ECTS](#))

- > **Procédures spécifiques à la profession d'enquêteurs privés** (30h cours)
(Constats, sommations, etc.) - 4 [ECTS](#)

MISSION ORIENTATION EMPLOI

Université Paris-Panthéon-Assas, Centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 PARIS - Tél. +33 (0)1 44 41 58 75 - cio@assas-universite.fr
Informations susceptibles d'être modifiées par les conseils de l'université



**FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION**

> Gestion du cabinet d'enquêtes (20h TD) - 2 ECTS

(Choix de la forme juridique, déclarations administratives diverses, gestion des contentieux et des relations avec le client, etc.)

> Droit et enquête d'assurance (15h cours et 15h TD) - 4 ECTS

> Informatique (10h TD)

> Comptabilité (10h TD)

UEP* 1 (120h)

Projet suivi par un tuteur**

UEP 2

Mémoire**

UEP 3 (16 semaines)

Stage**

* UEF = unité d'enseignements fondamentaux ; UEC = unité d'enseignements complémentaires ; UEP = unité d'enseignements professionnels.

** Si l'étudiant effectue un stage, les **ECTS** sont répartis de la façon suivante : 3 pour l'UEP 1, 4 pour l'UEP 2 et 3 pour l'UEP 3. Si l'étudiant n'effectue pas de stage, les **ECTS** sont répartis de la façon suivante : 5 pour l'UEP 1 et 5 pour l'UEP 2.

Total Licence professionnelle Sécurité des biens et des personnes, parcours Activité juridique, directeur d'enquêtes privées :

> Volume horaire global 370h + 120h projet tutoré + 16 semaines de stage ;

> ECTS : 60.

► DÉBOUCHÉS

Cette licence professionnelle permet aux titulaires de créer une agence ou d'y exercer à titre salarié. Il permet aussi de former les responsables des services d'enquêtes internes aux entreprises (assurances, mutuelles, banques, contentieux, etc.).

► PLUS D'INFORMATIONS

<https://assas-universite.fr/fr/licence-professionnelle-securite-biens-personnes-parcours-activite-juridique-directeur-denquetes>